

# Réponse de la Direction Générale de la Prévention des Risques - Ministère de l'Ecologie à Robin des Bois

Le 21/09/2010 16:28, > Robin des Bois (par Internet) a écrit à la DGPR. Ministère de l'Ecologie :

Mesdames, Messieurs,

Un regroupement de particuliers à Toulouse entend se défaire par des voies écologiques d'un certain nombre de traverses.

Ils nous demandent avec insistance de leur désigner un exutoire de proximité – telle une déchetterie ou autre endroit désigné.

S'il vous plait, nous attendons rapidement votre réponse.

Merci de votre attention;

Robin des Bois.

Le 22/09/2010 08:51, > la DGPR a écrit à Robin des Bois

bonjour

conformément à la réglementation, ils doivent les déposer chacun à la déchetterie dont ils dépendent.

LT